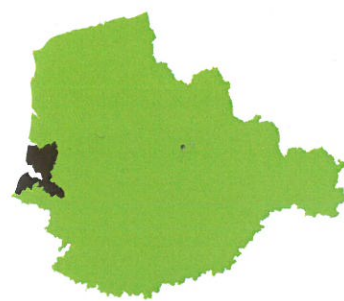


Maintien de l'agriculture en Plaine maritime picarde



Chiffres clés

23 000 ha sur 33 communes

5 800 ha de prairies
dont 3 820 ha de prairies humides
exploitées par des éleveurs

220 éleveurs bovins exploitent des prairies
sur le territoire

- SAU moyenne : 140 ha
- Surface en herbe moyenne : 40 ha

Polyculture-élevage
moitié lait et moitié viande

54 exploitants engagés dans le PMAZH
en 2018



Type de milieux naturels

Prairies humides et marais arrière littoraux
pâturés

Reconnaissance du territoire : Grand Site de
France, site Ramsar et Natura 2000

Flore patrimoniale : Orchis négligé
(*Dactylorhiza praetermissa*), Ache rampante
(*Helosciadium repens*)

Faune patrimoniale : Vanneau huppé
(*Vanellus vanellus*), Barge à queue noire
(*Limosa limosa*) et Triton crêté (*Triturus
cristatus*)

La Plaine maritime picarde est constituée d'une mosaïque de milieux humides relativement bien conservés. Elle abrite une faune et une flore très riches et très diversifiées, qui trouvent ici des habitats encore préservés et souvent menacés.

Le pâturage des prairies humides a façonné en partie le paysage local. Aujourd'hui, tout en luttant contre l'embroussaillage des parcelles, il permet de conserver des milieux naturels et des espèces remarquables.

Le maintien de l'élevage est donc particulièrement important sur ce territoire que ce soit du point de vue paysager ou écologique. Cependant, la plaine maritime picarde se situe au sein d'une zone sur laquelle on observe une diminution de l'élevage, préjudiciable au maintien des prairies.

L'enjeu sur ce territoire est de conserver les surfaces en herbe par une meilleure valorisation du pâturage au sein des exploitations d'élevage mais aussi de maintenir ou d'adapter les pratiques des éleveurs afin de conserver voire de développer la biodiversité.

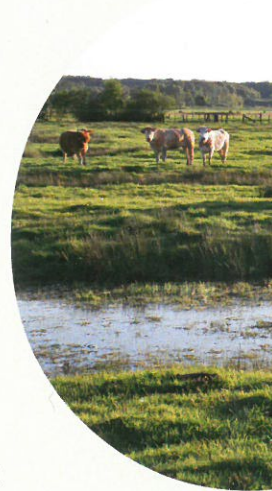


Programme d'action en faveur du maintien
de l'agriculture en zones humides
du bassin Artois-Picardie



Actions menées

- **Caractériser le territoire et l'agriculture pratiquée** (type d'agriculture, occupation du sol, évolution sur 20 ans de l'agriculture, étude de l'impact des actions et aides publiques mises en place antérieurement).
- **Poursuivre et améliorer les politiques publiques en faveur de l'élevage** (animation des MAEC, réflexion sur l'évolution des MAE et la mise en place de Paiement pour Services Environnementaux, favoriser l'installation et la transmission des fermes).
- **Accompagner les éleveurs dans l'évolution de leurs systèmes et la valorisation agro-écologiques des prairies** (suivi et accompagnement technico-économique, maîtrise du parasitisme, expérimentation démarche patur'ajuste sur plusieurs fermes pilotes, animation collective sur la gestion des prairies, concours prairies fleuries)
- **Suivi et acquisition de connaissance agro-écologique** (poursuite de l'observatoire des prairies, suivis écologiques du pâturage sur les terrains publics à enjeux, productions de références)
- **Améliorer le pâturage sur le foncier public** (valorisation agricoles de terrains du CEL, valorisation des marais communaux, amélioration de la gouvernance hydraulique)
- **Développer la valeur ajoutée** (développement des circuits courts et de l'agro-tourisme, création de la marque Baie de Somme Saveurs, étude d'opportunité du développement de l'agriculture biologique)



Baie à queue



Orchis négligé



Partenaires financiers : Agence de l'Eau Artois-Picardie, Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, Avenir Conseil Elevage, Bio en Hauts-de-France, Vét'el, Scopela, Conservatoire Botanique National de Bailleul

Contacts

Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
Matthieu FRANQUIN
Chargé de projet Agri-environnement
09 70 20 00 22 - matthieufanquin@baiedesomme.fr

Chambre d'agriculture de la Somme
Stéphane VERSCHEURE
Responsable Equipe Productions Animales
03 22 33 69 76 - sverscheure@somme.chambagri.fr



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable